



Déclaration du Conseil Syndical du SDAS FO 37

Le Conseil syndical du SDAS FO 37 s'est réuni le vendredi 15 septembre 2017.

Il constate que les salariés dans les établissements sont débordés, en souffrance, déjà à bout de forces après 15 jours de rentrée.

Le conseil syndical dénonce cette situation qui ne permet plus aux professionnels de prendre le recul et la réflexion nécessaire dans nos professions sociales. Certains ont même entendu « on ne vous demande pas de penser ».

De plus, le conseil syndical, après avoir discuté de la situation générale des ordonnances Macron et des projets de réformes de son gouvernement alerte l'ensemble des salariés du secteur de la gravité de la situation.

Le conseil syndical décide de tenir des assemblées générales dans les établissements pour informer les salariés de la réalité des attaques contenues dans les réformes et ordonnances en cours, contre les garanties collectives des salariés.

Pour cela, le conseil syndical décide d'appeler à la grève et à la manifestation le 21 septembre 2017 à 10 h Place de La Liberté à Tours.

Soutenu par son Union Départementale et par sa Fédération Nationale, le SDAS FO 37 revendique :

- **Le Retrait des ordonnances Macron**
- **L'Abrogation des lois El Khomri, Rebsamen et de la loi Macron de 2015**
- **Le Rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur**
- **Le Maintien de tous les droits syndicaux et des Instances Représentatives du Personnel. Pas de fusion des instances représentatives. Non au référendum patronal**
- **Non au plafonnement des indemnités de licenciement !**
- **Non à la casse de la Sécurité Sociale de 1945, fondée sur le salaire différé. Non à son financement par l'impôt !**
- **La Suppression de la CSG et de la CRDS.**
- **La Fin des exonérations de cotisations patronales et restitution des fonds accordés jusqu'alors.**
- **Non à la remise à plat des régimes, non à la retraite par point, oui à la retraite par répartition !**
- **Augmentation générale des salaires et des pensions.**